

NOUVELLES INDUSTRIES

La vie du réseau de l'industrie 44

N° 101 – octobre 2017

Suivez notre actualité sur  @UIMM44

UIMM

Loire-Atlantique

LA FABRIQUE DE L'AVENIR

LOIRE-ATLANTIQUE, TERRE D'AÉRONAUTIQUE



EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE

DU 29 SEPTEMBRE AU 29 OCTOBRE 2017



AIRBUS

LOIRE-ATLANTIQUE, TERRE D'AÉRONAUTIQUE

Du 29 septembre au 29 octobre 2017, l'espace du Miroir d'eau face au Château des Ducs de Bretagne, à Nantes, accueille une exposition photographique gratuite : « Loire-Atlantique, terre d'aéronautique ». Cet événement, porté par l'UIMM Loire-Atlantique, AIRBUS et Nantes Métropole met à l'honneur les métiers de la filière aéronautique.

L'exposition présente des images de l'expertise industrielle du territoire à travers ses salariés, les femmes et les hommes qui sont détenteurs d'un véritable savoir-faire. Ils seront donc à l'honneur grâce à 20 triptyques disposés autour des arbres du Miroir d'eau.

10 entreprises de l'industrie aéronautique du territoire participent à cette initiative de mise en valeur des métiers de la filière : AIRBUS, sites de Nantes et de Saint-Nazaire, Chatal, E.S.P.A.C.E., Europe Technologies, FAMAT, Groupe Garos, Halgand, Loiretech, Mecachrome Atlantique, STELIA Aerospace.

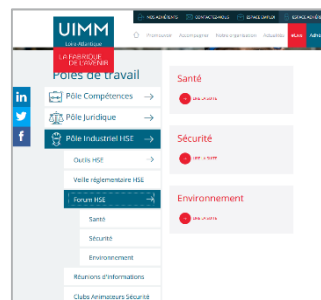
Cette exposition plonge les promeneurs dans les coulisses d'ateliers industriels qui ne sont habituellement pas ouvertes au public.

LANCEMENT DU FORUM HSE SUR NOTRE SITE INTERNET WWW.UIMM44.FR

Certaines questions posées par les entreprises adhérentes nécessitent du benchmark entre entreprises. Un système d'échanges par mail existait déjà entre les membres du Club animateurs Sécurité. Nous avons souhaité étendre ce service à l'ensemble de nos adhérents, afin que les échanges de bonnes pratiques puissent profiter à tous. Ainsi, le forum HSE permet de poser des questions et de répondre directement à celles qui vous concernent.

La publication des questions (à poser directement sur le forum ou en envoyant un mail à [Aurelle Decoster](mailto:Aurelle.Decoster@uimm44.fr) et/ou [Aurore Durand](mailto:Aurore.Durand@uimm44.fr)) et le contenu des réponses sont soumis à l'approbation du Pôle Industriel HSE.

A vos contributions ! [Cliquez ici](#).



PLUS DE BOITE POSTALE POUR L'UIMM LOIRE-ATLANTIQUE

L'adresse postale de l'UIMM Loire-Atlantique a changé. Merci d'utiliser dorénavant l'adresse ci-dessous :

UIMM Loire-Atlantique 10 chemin du Vigneau, Parc Solaris, bâtiment Arkam, 44800 Saint-Herblain

LE CYCLE SSE, C'EST REPARTI !

Mardi 12 septembre, le Pôle Industriel HSE lançait pour la 2^{ème} année le Cycle SSE : Devenir Animateur Santé Sécurité Environnement - 5 jours de formation à la carte.



Jour 1 – Cadre réglementaire santé-sécurité

Vous avez désigné dans votre entreprise une personne chargée de la Santé/sécurité et/ou de l'environnement. Cette personne n'a pas de formation de base en SSE et vous souhaitez la faire monter en compétence ? Le Pôle Industriel HSE vous propose une formation à la carte, adaptée aux besoins des TPE/PME de la métallurgie, pour amener votre chargé de Santé/sécurité et/ou environnement à devenir l'animateur de la démarche SSE dans votre entreprise. Pour plus d'informations contactez le [Pôle Industriel HSE](#).

L'UIMM LOIRE-ATLANTIQUE, PARTENAIRE DE L'OPERATION PLACE Ô GESTES

L'UIMM Loire-Atlantique soutient l'association Entreprises dans la Cité qui organise 2 forums des métiers à Nantes (5 & 6 octobre – déjà complet) et à Saint-Nazaire (6 & 7 décembre).

Cette 13^{ème} édition regroupera 26 pôles métiers dont un pôle **INDUSTRIE** : l'occasion pour le public de rencontrer des professionnels et de s'initier à la pratique de leurs gestes dans l'exercice quotidien de leur métier.

L'objectif est d'offrir à tous ceux qui le souhaitent la possibilité de vivre activement et de manière originale un temps d'orientation ou de réorientation.

REVALORISATION DE L'INDEMNITÉ LÉGALE DE LICENCIEMENT

Depuis le 27 septembre 2017, l'indemnité légale de licenciement ne peut être inférieure à :

- 1/4 de mois de salaire par année d'ancienneté pour les années jusqu'à 10 ans (ce qui correspond à une valorisation de 25%)
- 1/3 de mois de salaire pour les années à partir de 10 ans

Exemple pour 12 ans d'ancienneté : $1/4 \times 10 + 1/3 \times 2$

Décret n° 2017-1398 du 25 septembre 2017 portant revalorisation de l'indemnité légale de licenciement

RÉFORME DU CODE DU TRAVAIL

Les ordonnances Macron publiées au Journal Officiel du 23 septembre 2017

Les 5 ordonnances réformant le Code du travail ont été publiées. Le champ de la réforme est vaste : fusion des instances représentatives du personnel, bouleversement de la hiérarchie des normes, élargissement du champ de la négociation, licenciement économique, pénibilité... Si certaines mesures sont immédiatement applicables, beaucoup d'entre elles nécessitent des décrets d'application avant leur entrée en vigueur. En outre, les ordonnances du 22 sept. 2017 devront être ratifiées par le Parlement (en l'absence de ratification, elles deviendraient caduques) :

- n° 2017-1385 relative au renforcement de la négociation collective
- n° 2017-1386 relative à la nouvelle organisation du dialogue social et économique dans l'entreprise et favorisant l'exercice et la valorisation des responsabilités syndicales
- n° 2017-1387 relative à la prévisibilité et la sécurisation des relations de travail
- n° 2017-1388 portant diverses mesures relatives au cadre de la négociation collective
- n° 2017-1389 relative au compte professionnel de prévention

Ces ordonnances vous seront explicitées en réunion d'information le 16 et le 20 octobre. Une date supplémentaire sera proposée en cas de nécessité.

INTERDICTION DE VAPOTER

L'interdiction de vapoter dans les lieux de travail est entrée en vigueur au 1^{er} octobre 2017. Sont concernés les locaux fermés et couverts et affectés à un usage collectif, à l'exception des locaux accueillant du public. A cette date, les entreprises doivent afficher de manière apparente l'interdiction d'utiliser la cigarette électronique dans les lieux concernés (contrairement à l'interdiction de fumer, il n'existe pas de modèle de signalisation fixé par arrêté). Le non-respect de cette obligation est sanctionné par une amende de 3^{ème} classe soit 450 euros.

Décret n° 2017-633 du 25 avril 2017

PROSPECTIVE MÉCANIQUE MATÉRIAUX - TOME 20

Comme chaque semestre, le CDM, fort de ses 140 industriels membres et de ses partenaires publie son tome Prospective Mécanique Matériaux, réalisé par et pour les industriels des Pays de la Loire. Nous vous livrons dans ce document quelques pistes qui, selon nous, inciteront les chefs d'entreprises des Pays de la Loire à tester de nouvelles approches pour concilier adaptation et anticipation. Bonne lecture ! Téléchargez le Tome 20 [en cliquant ici](#).



PROCHAINE RENCONTRE PROSPECTIVE

La prochaine rencontre Prospective aura lieu mercredi 8 novembre de 8h00 à 13h00 au CETIM de Nantes. Ce rendez-vous, moment fort du CDM, permet de débattre des tendances, des signaux et de partager entre chefs d'entreprise de la filière mécanique matériaux des avis et des bonnes pratiques. A cette occasion, nous aurons la chance de partager une nouveauté. Inscription obligatoire : [cliquez ici](#).

PÔLE FORMATION DES INDUSTRIES TECHNOLOGIQUES PAYS DE LA LOIRE

Contrat de professionnalisation

Des sessions de formation en contrat de professionnalisation débutent prochainement :

- Formation Opérateur Régleur sur machines à commande numérique (démarrage en octobre/novembre)
- Formation Agent Logistique (démarrage en novembre)
- Formation Technicien d'Assistance en Informatique (démarrage en janvier 2018)

Si vous êtes intéressé pour accueillir un alternant contactez [Morgane Poudat](#) au 02.51.13.21.52.

Actualités du Centre de Saint-Nazaire

Nous vous informons de l'ouverture de plusieurs formations sur le deuxième semestre 2017 :

- Sept. 2017 : Titre Pro par apprentissage : tuyauteur et soudeur (intégration encore possible)
- Sept. 2017 : 3^{ème} groupe de formation à la conduite de ligne (intégration encore possible)
- Oct. 2017 : Formation monteuses de gaines et cablofiles pour 12 personnes
- Oct. 2017 : École de Management inter entreprise (cycle 1) – Animateur d'équipe
- Oct. 2017 : Formation inspecteur qualité aéronautique
- Mise en place d'un IFTI (Ilot de Formation Technique Individualisé) en entrées/sorties permanentes pour les formations aéronautiques :
 - Monteur ajusteur de structures aéronautiques avec complément composite
 - Intégrateur câbleur aéronautique
 - Monteur de systèmes aéronautiques

Si vous êtes intéressé pour accueillir un alternant contactez [Morgane Poudat](#) au 02.51.13.21.52.

AGENDA

5 oct.	Démarrage du temps d'échanges HSE pour les PME Saint-Herblain
6 oct.	Formation Cycle SSE - Les outils de base de l'animateur SSE Saint-Herblain
9 oct.	Club RH Grands Groupes « Condensé de l'actualité juridique » Saint-Nazaire
12 oct.	Formation « Conduire les entretiens professionnels » Saint-Herblain
16 oct.	Réunion d'information « Ordonnances Macron » - COMPLET Saint-Herblain
17 oct.	Formation Cycle SSE - « Les Risques chimiques et ATEX » Saint-Herblain
20 oct.	Réunion d'information « Ordonnances Macron » - COMPLET Saint-Herblain
23 oct.	Comité Directeur Nantes
24 oct.	Matinée Technique « Fumées de diesel » Saint-Herblain
7 nov.	Formation Cycle SSE - « Systèmes de management SSE » Saint-Herblain
7 nov.	Bureau Comité Directeur Saint-Herblain
10 nov.	Réunion d'information « Gestion du handicap dans l'entreprise » Saint-Herblain
14 nov.	Formation « S'initier à la prévention des RPS » Saint-Herblain